Image not found or type unknown

demande transcription de mariage

Par **souusouu**, le **19/01/2012** à **21:51**

bsr a tous et toutes voila ma question je me suis mariée le 25/12/11 a ORAN je suis passer par la mairie et je n'ai pas le ccam ou le ccm j'ai un livret de famille des actes de mariage traduit en français par la mairie d'ORAN et je voudrais savoir quel sont les documents exact a fournir avant d'envoyer mon livret de famille a Nantes et accepteront ils mon dossier sans le ccam ou le ccm en attendant vos reponses je vous remercie d'avance

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés